

UN JOUR
DANS LE MONDE

2 à 5. LA CHUTE DE SAIGON ET LA VICTOIRE DES FORCES REVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

6. EUROPE

6. AFRIQUE

— MAROC : plusieurs dizaines de jeunes militants d'extrême gauche sont mis en liberté provisoire ou condamnés à de faibles peines de prison.

7. DIPLOMATIE

— La visite à Paris de M. Ygal Allon.

7. POLITIQUE

— ASSEMBLÉE NATIONALE : généralisation de la Sécurité sociale.

8. RELIGION

— Préparation de l'assemblée du protestantisme français : « La nécessité de l'autocratie », par Roger Mehl.

8. ARMÉE

— Des militants d'extrême gauche s'opposent aux forces de l'ordre à Grenoble.

9. DÉFENSE

— POINTS DE VUE : « Alliance militaire ou alliance politique ? » par Jacques Huntzinger ; « La réinsertion de la France dans l'OTAN est un fait », par Louis Baillot.

10. ÉDUCATION

— Le ministre a déjà fait d'importantes concessions aux enseignants.

11. MÉDECINE

— Stress, détresse et qualité de la vie.

12. JUSTICE

— LYON : le procès des fausses factures devant la cour d'appel.

20. COURRIER DE BELGIQUE

— Un an de gouvernement Tindemans.

— L'évolution des forces politiques : des partis en quête de clivages moins émotionnels ; la droite assure-t-elle le succès des idées de gauche ?

26. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

— A PROPOS DE... : le statut des villes nouvelles.

27 à 30. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

— POINT DE VUE : « L'industrie pharmaceutique et la recherche », par Gabriel Maillard.

— EUROPE : les Neuf confirment la réouverture des frontières aux importations de viandes.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (21)

Annonces classées (24) ; *Aujourd'hui* (22) ; *Carnet* (22) ; *Journal officiel* (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Finances (31).

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1975 a été tiré à 556 793 exemplaires.

Pour louer une voiture en France ou ailleurs, Europcar : 645.21.25.

(PUBLICITE)

DIMANCHE 4 MAI à 17 h. 30

CONFÉRENCE

LA THÉOSOPHIE

Loge Unie des Théosophes (entrée libre) 11 bis, rue Keppler, PARIS 75116

..... le feuilleté aux ris de veau

chez

Cantarel

12 avenue du Maine 548.59.35 fermé le dimanche

A C D E F G H

Le Monde

AU CONSEIL DES MINISTRES

Une taxe professionnelle remplace la patente à partir de 1976

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 30 avril, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Au terme de celui-ci, le communiqué officiel suivant a été publié :

Un projet de loi prévoyant le remplacement de la patente par une taxe professionnelle, à compter de 1976, a été adopté. Cet impôt sera assis, d'une part, sur la valeur locative des locaux et des équipements, d'autre part, sur les salaires versés par les contribuables. Les valeurs locatives seront calculées suivant des méthodes modernes et mises à jour périodiquement. Les équipements ne seront pas pris en compte pour les petits contribuables. Les salaires ne seront retenus que pour un quart de leur montant, afin de tenir compte de la situation des industries de main-d'œuvre. Un système de correction en évitera les brusques variations de cotisations. Durant cette période, les mécanismes actuels de fixation des taux de taxe par les collectivités locales seront maintenus.

La dernière étape de la réforme consistera à réduire les différences géographiques de taux reprochées à l'actuelle patente. A compter de 1979, les communes qui pratiquent les taux les plus élevés devront se rapprocher de la moyenne constatée dans leur département, de sorte que dès 1983 ces taux ne puissent excéder le taux moyen de plus de 20 %.

Ce texte, qui complète la réforme de la fiscalité locale, se situe dans le cadre de ce plan d'ensemble, qui sera présenté au Parlement afin de moderniser les conditions du financement des équipements des communes et des départements.

L'organisation interprofessionnelle agricole

Le conseil a approuvé un projet de loi relatif à l'organisation interprofessionnelle agricole. Il prévoit que les organismes constitués par les organisations professionnelles les plus représentatives de la production agricole, et selon les cas de la transformation du négoce et de la distribution, pourront, par produits ou groupes de produits, être reconnus en qualité d'organisations interprofessionnelles. Ces organismes auront pour mission de mener des actions destinées à parvenir à une meilleure maîtrise des marchés. Ils seront habilités à percevoir des cotisations.

En vue d'améliorer la connaissance de l'offre et de la demande, l'adaptation de l'offre et les relations interprofessionnelles, notamment par l'application de contrats-types et de conventions de campagne, ils passeront des accords nationaux ou régionaux, qui pourront être étendus par les pouvoirs publics à tous les membres des professions concernées.

La censure cinématographique

Un projet de loi relatif à la représentation et à la diffusion des films cinématographiques a été adopté. Il pose le principe de la liberté de représentation des films. Seuls les films qui portent atteinte à la dignité de la personne humaine ou qui incitent à la violation de ces droits fondamentaux pourront faire l'objet d'une interdiction générale. Les règles concernant la protection des mineurs seront maintenues. Le matériel publicitaire des films sera soumis à autorisation et la publicité des films à caractère licencieux ou pornographique, ou qui font une large place aux crimes ou à la violence, pourra être interdite.

Lorsque leurs qualités artistiques ne seront pas manifestes, ces films n'auront pas droit au soutien financier de l'Etat. Ceux qui actuellement ne bénéficient pas de ce soutien seront assujettis à une taxe. Toutes les décisions relatives à la représentation et à la diffusion des films seront prises après avis d'une commission.

Conseil de la Communauté qui s'est tenu à Bruxelles les 28 et 29 avril.

Dans le cadre de la nouvelle procédure d'élaboration de la loi de finances, le ministre de l'économie et des finances a fait une communication sur le budget de 1976.

Le secrétaire d'Etat aux transports a fait part au conseil des conséquences financières de l'abandon par la Grande-Bretagne du projet de construction du tunnel sous la Manche. Il a fait le point des négociations en cours avec le gouvernement britannique pour fixer les modalités de règlement des indemnités dues aux sociétés privées chargées de la construction du tunnel. Il a précisé dans quelles conditions seraient financées les travaux de fermeture du chantier et il a informé le conseil des mesures conservatoires à prendre dans le cadre de l'aménagement de la région de Calais pour permettre une reprise éventuelle du projet de construction du tunnel.

Le ministre des affaires étrangères a fait le point de la situation internationale.

LE BUDGET DE 1976 SERA DIFFICILE À ÉQUILIBRER

Le projet de budget pour l'année prochaine commence à prendre forme. Chaque ministère a maintenant déposé ses demandes de crédits auprès du ministère de l'économie et des finances. Sur instructions formelles de MM. Chirac et Fourcade, ces demandes ne devaient pas dépasser les crédits obtenus dans le budget 1975, augmentés d'un certain pourcentage destiné à tenir compte de l'érosion monétaire et des hausses de salaires. *Grosso modo*, ce sont donc les enveloppes 1975, gonflées d'une augmentation supérieure à 10 %, qui ont été retenues, étant entendu que chaque ministre pouvait procéder à des transferts entre ces différentes dépenses pourvu que les normes globales ne soient pas dépassées.

Au cours de ce même conseil des ministres, le gouvernement a décidé quels ministères bénéficiaient d'un traitement de faveur, c'est-à-dire d'une augmentation réelle de crédits en 1976. Quatre ou cinq ministères seulement auraient été retenus, dont, évidemment, les affaires sociales et l'armée. La parcimonie de ces choix s'explique par le net ralentissement des rentrées fiscales attendues l'année prochaine (T.V.A., impôt sur le revenu) et par la nécessité d'équilibrer dépenses et recettes. Il semble qu'actuellement le gouvernement entendra maintenir aux environs de 13 % la progression des dépenses publiques, en 1976.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Attentats contre les sièges d'associations franco-vietnamiennes...

Un attentat a été commis au cours de la nuit du 29 au 30 avril contre un local servant de lieu de réunion à de jeunes Nord-Vietnamiens, 15, rue du Petit-Musc à Paris (4^e).

Un engin à base de poudre, de fabrication artisanale, a explosé au pied du rideau de fer du local, provoquant des dégâts importants.

Peu après l'explosion, l'attentat était revendiqué par le groupe Action Jeunesse, organisation d'extrême droite, qui déclarait vouloir « manifester sa solidarité avec le peuple sud-vietnamien » et « dénoncer l'agression marxiste et la trahison

L'AMBASSADE DU VIETNAM DU SUD A CONTINUÉ DE FONCTIONNER LE 30 AVRIL

Plusieurs dizaines de ressortissants sud-vietnamiens étaient attroupés, au début de l'après-midi de mercredi 30 avril, devant l'entrée des bureaux de l'ambassade du Vietnam du Sud, avenue de Villiers à Paris, 75017. La plupart d'entre eux, après avoir appris la nouvelle de la chute de Saigon, se sont rendus, dès le matin, à l'ambassade dans l'espoir d'obtenir différents documents officiels qui pouvaient leur manquer et, au besoin, régulariser ainsi leur situation en France. « L'ambassade peut fermer d'un moment à l'autre, déclare l'un d'entre eux, nous devons profiter des quelques heures pendant lesquelles les services peuvent encore délivrer des documents officiels. »

Les bureaux de l'ambassade, ouverts pendant la matinée, devaient rouvrir à 14 heures.

Le peintre Michel Warren vient de mourir accidentellement à Paris, à l'âge de quarante-cinq ans. Dessinateur pour les grands couturiers à seize ans, il avait été un directeur très actif de galeries : à Paris d'abord, rue des Beaux-Arts ; à New-York ensuite, où il s'était associé avec Daniel Corridor. Il avait exposé des artistes comme Matta, Alechinsky, Michaux, Bram Van Velde, Arman, Dubuffet, Fahlström, Linder. Sa carrière de peintre commence en 1962. L'œuvre qu'il nous a laissée est expressive et déchirée.

LES OBSÈQUES DE JACQUES DUCLOS

Le silence, les fleurs, les pleurs

Il est 15 h. 10 lorsque la tête du cortège s'ébranle. La levée du corps a eu lieu à l'heure prévue, bien que, jusqu'à la dernière minute, beaucoup se soient encore recueillis, photographie de Jacques Duclos épingle au côté gauche du veston ou du corsage, à l'endroit du cœur, devant le cercueil du leader communiste, au siège du P.C., avenue Mathurin-Moreau.

Quelques pas, et c'est la traversée de la place du Colonel-Fabien. Le silence est impressionnant, pas seulement lorsque la circulation automobile a été détournée, juste quelques instants auparavant, afin de ne pas gêner les Parisiens, mais parce que la foule, dignement massée derrière des barrières métalliques, s'autodiscipline.

Combien sont-ils ? Combien se sont-ils jusqu'au cimetière du Père-Lachaise ? Plusieurs dizaines, plusieurs centaines de milliers ?

Lorsque les obsèques de Marcel Cachin, en février 1958, et celles de Maurice Thorez, en juillet 1964, ou encore lors de l'enterrement des morts de Charron, ou de Pierre Overney, célébrés en d'autres circonstances, les chiffres ont pareillement varié.

Lorsque le cortège parvient devant l'entrée du cimetière du Père-Lachaise, il est 17 h. 10. Les derniers participants s'arrêtent alors place Voltaire - Léon - Blum, à

700 mètres de là et, de chaque côté du boulevard Ménilmontant, plusieurs milliers de personnes sont également au rendez-vous. Deux tribunes ont été dressées, et les journalistes, qui ont cherché, durant tout le parcours, M. François Mitterrand, y remarquent, en arrivant, le premier secrétaire du parti socialiste, qui n'a pas suivi le cortège.

Toute la rue de la Roquette, jusqu'à la place Voltaire-Léon-Blum, est sonorisée, et c'est avec une profonde attention que tout le monde écoute les trois éloges funèbres. La pluie fine, qui tombe depuis près d'une demi-heure, ne décourage personne et les premiers rangs ne détachent pas le regard du portrait de Jacques Duclos, bordé de tricolore et de rouge, posé sur le catafalque.

Il est tard lorsque, après l'inhumation — une brève cérémonie, — la foule commence à se retirer, lorsque ces militants démontent des drapeaux français et républicains espagnols, soudés, durant tout le parcours, comme cette partie du peuple de Paris qui a rendu hommage au leader communiste.

MICHEL CASTAING.

Un proche de la famille

M. Gosselet, maire adjoint communiste d'Epinay-sur-Seine,

est venu, ceint de son écharpe,

en famille. Un peu étonné

qu'on le distingue dans cette

foule, il parle du « phénomène

Duclos ».

« Pour moi, dit-il, j'ai toujours éprouvé devant lui le sentiment qui m'avait habité la première fois que je l'ai entendu, il y a bien longtemps déjà : l'admiration pour cet étonnant mélange de simplicité et de combativité. »

Sa femme ajoute : « Nous ne l'avons jamais vu que de loin, mais quand nous venions de l'entendre, nous repartions à la bagarre plus forts qu'avant. »

Ce qui frappait surtout Sylvie, leur fille, qui milite au Mouvement de la jeunesse communiste, c'est la jeunesse de Duclos, cette joie de vivre communicative qu'il avait, cet optimisme. En revoyant au congrès fédéral du M.J.C. de Seine-Saint-Denis le film de la campagne présidentielle de Jacques Duclos en 1969, elle a été subjuguée par son style.

mettre de réaliser, autour du programme commun de gouvernement, le rassemblement majoritaire de notre peuple », et ajoute que « les travailleurs et les travailleuses exprimeront massivement, à cette occasion, leur volonté de repousser la prétention du pouvoir de leur faire supporter toujours plus lourdement les frais de l'aggravation de la crise dont le grand capital est le seul responsable. »

En marge de ces manifestations unitaires, les représentants des partis de l'Union de la gauche devaient se rencontrer le 30 avril pour préparer la prochaine réunion du comité de liaison qui aura lieu la semaine prochaine.

Texas-Inst. ou Hewlett-Packard ?

Rockwell Novus ou Sinclair ?

Duriez sait quelle calculatrice vous irez.

Il y a 63 calculatrices électriques possibles parmi les seules bonnes dont 19 scientifiques, d'après Duriez, le plus grand spécialiste français.

Si vous êtes profane et cherchez une bonne petite calculatrice 4 opérations, fiable et durable, c'est chez Duriez que vous la trouverez.

Si vous êtes un scientifique évolué, ne vous trompez pas de marque de modèle. Beaucoup de machines sont excitantes (log, expo, racines, Nièmes, et puissance x, sin-hyp, jusqu'aux programmables). Mais il faut demander conseil aux vendeuses-mathématiques de Duriez.

Si vous êtes chef comptable, Duriez vous offre en discount les meilleures machines qui donnent la preuve écrite de leurs calculs exacts.

Le marché des calculatrices évolue très vite. Comme 79 % des Parisiens, choisissez Duriez comme guide. Chez Duriez, c'est pour vous.

Duriez - 132, bd Saint-Germain, Tél. : 326-43-31, ouvert même samedi, de 9 heures à 18 h. 30. Vente par poste : demander catalogue.